

EXAMEN PROFESSIONNEL DU PRINCIPALAT
ELEMENTS STATISTIQUES SUR LA PROMOTION 2013

- **872 agents éligibles** à l'épreuve de sélection professionnelle (contre 878 en 2012) ;
- **183 inscrits** (21 % des éligibles) à l'épreuve (contre 159 en 2012, soit + 11,5 %) ;
- **50 désistements et absences** (contre 41 en 2012) répartis comme suit :
 - 13 désistements et absences à l'épreuve écrite ;
 - 37 désistements à l'épreuve orale.

En 2013, le taux de désistement et d'absence (27,32 %) est supérieur au taux enregistré en 2012 (26%).

- **36 promus pour 39 postes ouverts** (contre 38 en 2012 pour 43 postes ouverts) soit 3 postes non pourvus

- **Répartition hommes/femmes :**

- 54,8 % des candidats éligibles sont des femmes (soit 478 femmes contre 394 hommes)
- 54,1 % des candidats ayant passé les 2 épreuves sont des femmes (soit 72 femmes contre 61 hommes)
- 44,4 % des admis sont des femmes (soit 16 femmes contre 20 hommes)

- **Âge des promus :**

- Age moyen des candidats admis : 39 ans (*contre 42,8 ans en 2012 et 41,3 ans en 2011*)
- Age moyen des femmes : 39 ans – Age moyen des hommes : 38 ans
- L'âge des promus varie de 29 à 56 ans

- **Nombres de passages (principalat MINEFI) :**

- 22 ont été admis à l'issue du 1^{er} passage soit 61,1 % des promus
- 4 ont été admis à l'issue du 2^{ème} passage soit 11,1 %
- 8 ont été admis entre le 3^{ème} passage et le 5^{ème} passage
- 2 ont été admis entre le 6^{ème} passage et le 10^{ème} passage

- **Moyenne des notes des lauréats :**

- Note globale : 12,7 (*contre 12,9/20 en 2012, 13,8/20 en 2011 et 13,4/20 en 2010*)
- Note moyenne à l'écrit : 12,6 (note la plus basse : 8,25 ; note la plus haute : 16)
- Note moyenne à l'oral : 14,9 (note la plus basse : 10,5 ; note la plus haute : 16,5)

16 lauréats ont eu une note à l'écrit supérieure à celle de l'oral.

- 5 lauréats (soit 13,9 %) ont une note inférieure ou égale à 10 à l'écrit
- 29 lauréats (soit 80,6 %) ont une note inférieure à 15 à l'oral
- Nombre de points du premier admis : 31 (1 lauréat)
- Nombre de points du dernier admis : 23 (9 lauréats)

Répartition des lauréats par moyenne :

-]11-12] = 14 soit 38,9 %
-]12-13] = 8 soit 22,2 %
-]13-14] = 9 soit 25 %
-]14-15] = 3 soit 8,3 %
-]15-16] = 2 soit 5,6 %

